

## Cérémonie du 19 mars : 64e anniversaire du cessez-le-feu



Cérémonie du 19 mars : 64e anniversaire du cessez-le-feu

**Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Evian.**

Accueilli avec soulagement par la grande majorité de la population française, il met officiellement fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien. Pour des centaines de milliers d'appelés, c'est la perspective d'un retour rapide dans leurs foyers et la fin des combats. Pour autant, les violences continuent et frappent sans distinction l'ensemble des populations.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

**Jeudi 19 mars 2025 à 11 h 30 au monument aux morts, a eu lieu la cérémonie de commémoration du 19 mars.**



**Barbara Neto, maire, a lu le message officiel d'Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants dont voici les dernières phrases évoquant la conscience collective :**



**Jean Cueillens, président de la section locale de la FNACA, a lu ensuite le message national de la FNACA dont les dernières phrases ci-dessous exhortent aussi au devoir de mémoire :**

" (...) Les générations actuelles ont besoin de repères. Elles trouveront dans ces cérémonies les signes du souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir « Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir » a dit le Maréchal Foch.

Vous, les jeunes, soyez nos ambassadeurs pour bâtir la France de demain dans un monde de progrès, ouvert au dialogue, à la tolérance, à la Paix.

Depuis 1963, chaque année, à la même date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, avec fierté, nous leur rendons un hommage solennel, à la hauteur de leurs sacrifices et nous nous inclinons avec déférence et émotion devant leurs familles.

Comme pour ne pas troubler leur dernier sommeil, l'ombre de nos drapeaux frôle leurs sépultures et leurs plis sont ceux de leur mémoire, du souvenir du sang versé pour les trois couleurs de notre pays.

Aujourd'hui, à l'heure où de sombres nuages s'amoncellent le long de nos frontières, soyons vigilants, la flamme du souvenir ne doit pas s'éteindre.

Vive la République, Vive la France, Vive la Paix"



Barbara Neto, Jean Cueillens et Emeline Lafon, conseillère départementale, ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

La cérémonie s'est achevée sur une minute de silence suivie de La Marseillaise.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, salle des Vic'Kings.

